



# 1ere adhésion 2025

retour du formulaire

uniquement si paiement autre qu'en ligne

au plus tard le 20 décembre 2025

demande de dérogation (justificatif à fournir)  ne pas remplir : INARIC : \_\_\_\_\_

Adhérent(e) :

Adresse :

Naissance :  portable :

Email :

Structure :

AESH  salarié  enseignant stagiaire  certifié  maître délégué  AGRI droit public  droit privé

1erD  2<sup>nd</sup>D / matière :

Montant cotisation annuelle sans cents :  avec évaluation retraite\*

\* Nous contacter afin d'avoir le dossier à remplir.

## Calcul de la cotisation :

- sans évaluation retraite : salaire net de septembre x 0,04
- avec évaluation retraite : salaire net de septembre x 0,08

► N'hésitez pas à vous rapprocher du référent de votre établissement ou de la section en cas de difficultés.

► La cotisation syndicale permet l'octroi d'un crédit d'impôt de 66% que le foyer en paie en ou non.

## Mode de règlement de la cotisation 2025 :

- par chèque (1 à 4 – dernier encaissé en décembre) à l'ordre de Sniec-CFTC

Je souhaite un encaissement :

immédiat  avril  mai  juin  septembre  octobre  novembre  décembre

- par CB en ligne (pas de formulaire à renvoyer)
- par prélèvement\* en ligne ou via le formulaire\*\*

\* uniquement si la cotisation est égale ou supérieure à 120 euros

\*\* ne pas renvoyer le formulaire si prélèvement fait en ligne

<https://www.sniec-cftc.fr/> : 1/contact/adhésion - 2/j'adhère (avec ou sans évaluation)

Le paiement en ligne s'effectue en 2 étapes. La démarche est validée seulement au bout de la 2eme lorsque vous avez un numéro de transaction. Ce dernier permet l'envoi d'une notification à la section.

► Si chèque ou prélèvement via mandat SEPA : Formulaire rempli et signé à retourner à :

Signature de l'adhérent(e)

**BOURSE DU TRAVAIL - Sniec-CFTC - Delphine USANNAZ**  
4 cours Victor HUGO  
42 000 St ETIENNE

